Informations de base

2019/2952(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur la situation humanitaire au Venezuela et la crise des migrants et des réfugiés **Subject** 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence **Zone géographique** Venezuela	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
18/12/2019	Débat en plénière		
10/07/2020	Décision du Parlement	T9-0193/2020	Résumé
10/07/2020	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2019/2952(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0211/2020	09/07/2020	
Proposition de résolution		B9-0212/2020	09/07/2020	
Proposition de résolution		B9-0213/2020	09/07/2020	
Proposition de résolution		B9-0214/2020	09/07/2020	
Proposition de résolution		B9-0215/2020	09/07/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0193/2020	10/07/2020	Résumé

Résolution sur la situation humanitaire au Venezuela et la crise des migrants et des réfugiés

2019/2952(RSP) - 10/07/2020 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 487 voix pour, 119 contre et 79 abstentions, une résolution sur la situation humanitaire au Venezuela et la crise des migrants et des réfugiés.

Le texte adopté en plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D et Renew.

L'Union européenne soutient depuis des années la population vénézuélienne et les communautés accueillant des réfugiés grâce à une aide de l'UE de plus de 319 millions d'euros, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Venezuela. 156 millions d'euros ont été consacrés à l'aide humanitaire, 136 millions d'euros au développement et 27 millions d'euros à la stabilité et à la paix.

La crise humanitaire politique, économique, institutionnelle, sociale et multidimensionnelle déjà terrible qui sévit au Venezuela s'est encore aggravée pendant la pandémie de COVID-19. La crise actuelle génère le plus grand déplacement de population jamais vu dans la région. Environ cinq millions de Vénézuéliens ont fui le pays, dont 80 % ont été déplacés dans des pays de la région. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), la crise des réfugiés vénézuéliens est la deuxième plus importante au monde, derrière celle de la Syrie. On s'attend à ce que d'ici la fin de 2020, le nombre total de personnes fuyant les conditions de plus en plus difficiles au Venezuela dépasse les 6,5 millions.

Le Parlement a réitéré son inquiétude face à la gravité de l'urgence humanitaire, qui constitue une menace profonde pour la vie des Vénézuéliens. Il a souligné l'aggravation de la crise migratoire qui s'est étendue à toute la région, à savoir à la Colombie, au Pérou, à l'Équateur, à la Bolivie, au Chili, au Brésil, au Panama et à l'Argentine, ainsi qu'à certains États membres de l'UE et aux Caraïbes. Les députés ont demandé à la Commission et au Service européen pour l'action extérieure (SEAE) de continuer à coopérer avec ces pays et territoires, non seulement en leur fournissant une aide humanitaire mais aussi en leur accordant davantage de ressources et par le biais de la politique de développement.

Les autorités vénézuéliennes sont invitées à :

- reconnaître la crise humanitaire en cours;

- empêcher sa détérioration ultérieure;

- promouvoir des solutions politiques et économiques pour assurer la sécurité de tous les civils et la stabilité du pays et de la région;

- créer les conditions permettant la tenue d'élections présidentielles et législatives libres, transparentes et crédibles selon un calendrier fixe, des conditions équitables pour tous les acteurs, la transparence et la présence d'observateurs internationaux crédibles comme seule issue à la crise, excluant ainsi toute violence ou action militaire.

Le Parlement a demandé :

- une action urgente pour prévenir l'aggravation de la crise humanitaire et de santé publique, et en particulier la réapparition de maladies telles que la rougeole, le paludisme, la diphtérie et la fièvre aphteuse;

- la mise en œuvre rapide d'une réponse à court terme pour lutter contre la malnutrition parmi les groupes les plus vulnérables, tels que les femmes, les enfants et les malades;

- des restrictions aux mouvements des personnes figurant sur liste des personnes faisant l’objet de sanctions individuelles, ainsi que de leurs parents les plus proches, et le gel de leurs avoirs et de leurs visas;

- l'interdiction immédiate du commerce et de la circulation de l'or du sang illégal en provenance du Venezuela.

Le régime dictatorial de Maduro n'a pas fourni d'informations transparentes, n'a pas accepté l'aide humanitaire internationale et n'a pas donné la priorité aux besoins et aux droits des couches les plus vulnérables de la population.

Le Parlement a vivement regretté les menaces de M. Maduro d'expulser l'ambassadeur de l'UE de Caracas en guise de représailles pour les sanctions imposées à 11 fonctionnaires responsables de graves violations des droits de l'homme. Il a appelé les États membres à envisager d'agir en vertu du principe de réciprocité si cette situation se reproduisait, notamment en révoquant les pouvoirs des ambassadeurs de M. Maduro dans l'UE. Il a dénoncé la corruption rampante du régime, y compris l'utilisation du financement politique comme outil d'ingérence étrangère.

Les députés ont demandé la libération immédiate de tous les prisonniers politiques et la fin de la torture, des mauvais traitements et du harcèlement des opposants politiques, des militants des droits de l'homme et des manifestants pacifiques, ainsi que le retour de ceux qui ont été injustement contraints à l'exil. Ils ont également demandé qu'une mission d'enquête soit envoyée dans le pays afin d'évaluer la situation.